

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux dans un immeuble bâti

(Selon Arrêté du 16 Juillet 2019 et Norme NF X 46-020 : Aout 2017)



BIEN IMMOBILIER CONCERNE :

Sous-sol (salle de restauration, Détente)
et 5ème étage (salle CA et archives)
UNION IMMOBILIERE CAF URSSAF
83, RUE DES CHAUVELLES
58000 NEVERS (France)

Propriétaire

UNION IMMOBILIERE CAF URSSAF
83 RUE DES CHAUVELLES
58000 NEVERS (France)

Demandeur

UNION IMMOBILIERE CAF URSSAF
M. Bruno COTILLARD
83 RUE DES CHAUVELLES
58000 NEVERS (France)

SYNTHESE DU RAPPORT :

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Programme des travaux : cf. chapitre 1

Date du rapport : 30/04/2026

Date de visite : 20/04/2026

Nombre de pages : 52

Fait à : 21000 DIJON

Référence du dossier :
2604CGEDI - BI11440000002748

Dossier construction : 2604154Y0000024

Référence du rapport : 154Y0/26/199

Nombre de prélèvements : 22

Le présent rapport est établi par :

Anthony CHAUMAT

dont les compétences sont certifiées par :

SOCOTEC Certification France 11-13 Cours Valmy
Tour Pacific 92977 PARIS LA DEFENSE CEDEX
sur la durée de validité du : 14/10/2024 au
13/10/2031

Certificat de compétence :

n° DTI/201912 - 004

Contrat d'assurance :

AXA /n° 37503519275087 / échéance 31/12/2026

Le présent rapport et ses annexes forment un tout indissociable dont il ne peut être fait état, vis-à-vis de tiers, que par publication ou communication in extenso.

Sommaire

I. PROGRAMME ET PERIMETRE.....	3
1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE.....	3
2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE	3
II. CONCLUSIONS	3
III. OBJET DE LA MISSION	4
1. DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE	4
2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES	4
IV. DEROULEMENT DE LA MISSION	5
1. PRESTATIONS REALISEES.....	5
2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE	5
3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE	5
4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION.....	6
5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION	6
V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE	7
1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE	7
2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE.....	7
3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES.....	9
VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE.....	10
1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT	10
2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT.....	10
ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION.....	11
1. PRELEVEMENTS	12
2. COMPOSANTS.....	14
ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS	23
ANNEXE 3 - PV ANALYSES	26
ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPETENCES	51
ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE	52

I. PROGRAMME ET PERIMETRE

1. PROGRAMME / PERIMETRE DES TRAVAUX DU DONNEUR D'ORDRE

Le programme de travaux est la réfection des locaux Détente/restaurant du RDJ (sous-sol) et de la salle CA et du local archives attenant au R+5 :

- modification de cloisonnement des locaux Détente/restaurant du RDJ (sous-sol) ;
- remplacement des revêtements de sol,
- remise en peinture des murs et cloisons,
- remise en peinture des plafonds et remplacement de faux-plafond

2. PROGRAMME / PERIMETRE DE REPERAGE

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Le périmètre de repérage est le suivant :

Sous-sol : salle de restauration SS1-027, salle détente SS1-024, salle détente SS1-025, cuisine SS1-026, CE URSSAF SS1-028

R+5 : salle CA (05-008) et archives (05-007)

II. CONCLUSIONS

Dans le cadre de la mission objet du présent « Rapport de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante », il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Localisation	Matériau ou produit
Néant	

III. OBJET DE LA MISSION

Le présent rapport est destiné à constituer le rapport de **repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis**.

La mission confiée par le donneur d'ordre à SOCOTEC est réalisée dans le respect de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations dans les immeubles bâtis et le présent rapport comporte :

1. L'identification de la mission de repérage (repérage amiante avant travaux) et son périmètre (programme détaillé des travaux projetés par le donneur d'ordre) ;
2. L'identification complète de l'immeuble concerné : dénomination, adresse complète, date du permis de construire ou, le cas échéant, date de construction, fonction principale du bâtiment (exemple : habitation, bureaux) et tout autre renseignement permettant d'identifier avec certitude le bâtiment concerné ;
3. Le programme et le périmètre de repérage définis par l'opérateur de repérage ;
4. L'identification complète des différents intervenants et parties prenantes (opérateur ayant réalisé le repérage, propriétaire de l'immeuble bâti et commanditaire de la mission de repérage si celui-ci n'est pas le propriétaire) ;
5. La ou le(s) date(s) d'exécution du repérage et la date de signature du rapport de repérage ;
6. Le cas échéant, les dates, références et principales conclusions des rapports précédemment réalisés ;
7. La liste et la localisation des matériaux et produits repérés mentionnant pour chacun d'eux la présence ou l'absence d'amiante et le ou les critères ayant permis de conclure et, en cas de conclusion de présence d'amiante, l'estimation de la quantité ;
8. La signature et le visa de l'opérateur ayant réalisé le repérage ;
9. L'obligation faite au propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage de conservation, de mise à jour du document de traçabilité et de la transmission de ce rapport, conformément aux exigences de l'article 11 ;
10. En annexes : plan et croquis de l'immeuble bâti avec localisation des sondages faisant suite à des investigations approfondies ou à l'utilisation d'outil de mesure, des prélèvements d'échantillon et des matériaux et produits contenant de l'amiante identifiés ; rapports d'essais de laboratoire ; copie du certificat de compétence.

Le programme de repérage établi par l'opérateur est basé sur les composants de la construction de l'annexe I de l'arrêté du 16 Juillet 2019 et de l'annexe A1 de la norme NF X 46-020 : Aout 2017, et en fonction du programme de travaux fourni par le donneur d'ordre.

Rappel réglementaire et normatif:

- L.4412-2 du code du travail et les textes qui lui sont liés
- Article R4412-97 du code du travail
- Décret n°2017-899 du 9 Mai 2017 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations.
- Arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis
- Norme NF X 46-020 : version Aout 2017

Sauf indication contraire dans la suite du rapport, la recherche n'a pas porté sur les ouvrages suivants : voiries, réseaux enterrés, étanchéité des réseaux enterrés.

1. DESCRIPTION DE L'IMMEUBLE

Activité principale de l'immeuble : Bureaux

Date de construction : Date du permis de construire non connue

Immeuble de bureaux R+5 :

Sous-sol : salle de restauration SS1-027, salle détente SS1-024, salle détente SS1-025, cuisine SS1-026, CE URSSAF SS1-028

R+5 : salle CA (05-008) et archives (05-007)

2. PARTIES D'IMMEUBLE VISITEES

Niveaux	Locaux
5ème étage	archives 05-007
5ème étage	salle CA 05-008
Sous-sol	salle de restauration SS1-027
Sous-sol	Détente SS1-024
Sous-sol	Détente SS1-025
Sous-sol	Cuisine SS1-026
Sous-sol	CE URSSAF SS1-028

IV. DEROULEMENT DE LA MISSION

1. PRESTATIONS REALISEES

- ☒ Entretien préalable, échange avec le donneur d'ordre sur l'organisation et les moyens nécessaires, recueil des informations relatives à l'immeuble bâti,
- ☒ Analyse de la documentation fournie par le donneur d'ordre
- ☒ Visite de l'immeuble pour inspection visuelle des composants susceptibles de contenir de l'amiante concernés. Cette étape est suivie d'investigations approfondies et de sondages selon nécessité.
- ☒ Détermination des ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrages) et d'une stratégie de prélèvement. Cette étape est suivie de sondage et investigations approfondies.
- ☒ Prélèvement d'échantillons de matière et analyse des échantillons par un laboratoire accrédité sous-traitant de SOCOTEC
Laboratoire(s) d'analyse : ITGA Metz (Cofrac : 1-6091)
- ☒ Enregistrement des données sur les produits et matériaux repérés.
- ☒ Rédaction du présent Rapport de mission, des annexes, croquis.

2. PERSONNES PRESENTES LORS DE LA VISITE

Accompagnateur(s) :

> M. Bruno COTILLARD (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LA VISITE

Observations	Oui	Non	Sans Objet
Plan de prévention réalisé avant intervention sur site	-	X	-
Vide sanitaire accessible et visitable			X
Combles accessibles et visitables			X
Toiture accessible et visitable			X
Bâtiment vide d'occupants		X	
Bâtiment vide de mobiliers		X	
Equipements en fonctionnement			X

Parties non visitées, devant faire l'objet d'investigations approfondies après mise en œuvre de moyens par le donneur d'ordre :

Localisation	Parties du local	Raison	Moyens à mettre en œuvre
Néant	-		

Autres informations sur le déroulement de la mission :

L'ensemble des prélèvements a été réalisé dans le respect du plan et des procédures d'intervention.

Occupation des locaux : Vide

4. RAPPORTS PRECEDEMMENT REALISES COMMUNIQUE A SOCOTEC DANS LE CADRE DE LA PRESENTE MISSION

Documents demandés	Documents remis
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Rapport amiante n° 003487/2454685/1/1 rev3 du 30 mai 2012 (BUREAU VERITAS)
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Plan de retrait SBDR n°745 du 23 avril 2013
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	2 bordereaux de suivi de déchets AES/1/2277 et 2178 du 23/05/2013
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Rapport amiante n°336340103.1 daté du 05/10/2016
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Rapport amiante n°37188218/S1.1.R du 17/09/2019 (BUREAU VERITAS)
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Rapport amiante n°15954159/S1.1.2.R du 20/09/2022 (BUREAU VERITAS)
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Plan de retrait SBDR n°1763 indice A du 16/08/2022
Rapports concernant la recherche d'amiante déjà réalisés	Contrôle périodique n°154Y0/23/210 du 24/02/2023

Observations :

Néant

5. PLANS DES PARTIES D'IMMEUBLE CONCERNEES PAR LA MISSION

Les plans des parties d'immeuble concernées par la mission sont les suivants.

Etage	Intitulé du plan
sous-sol	sous-sol
Niveau 5	Niveau 5

V. RESULTATS DETAILLES DU REPERAGE

Les tableaux suivants décrivent les résultats du repérage classés par localisation.

Successivement sont présentés :

- > Les composants contenant de l'amiante (§ V.1),
- > Les composants repérés sans amiante (§V.2)
- > Les composants pour lesquels l'analyse en laboratoire nécessaire pour identifier l'amiante n'a pas encore été effectuée (§ V.3)

Quelle que soit la situation et sans préjudice des autres dispositions réglementaires applicables, le propriétaire est tenu d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux ou produits concernés ou de ceux les recouvrant où les protégeant.

En colonnes 1 et 5 des tableaux, figurent les numéros d'identification du composant et/ou du prélèvement : ceux-ci sont repris sur le(s) PV d'analyse, sur le(s) plan(s) et sur les planches de photos.

1. LISTE DES MATERIAUX OU PRODUITS CONTENANT DE L'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)	Quantité*2
Néant	-	-				

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

*2 : La quantité indiquée est une estimation et ne peut constituer à elle seule une base de travail pour l'intervention et/ou le retrait du composant. La valeur de la quantité est exprimée selon l'accord avec le donneur d'ordre au préalable (par unité, par surface, par linéaire, par masse ou par volume). En l'absence d'indication du donneur d'ordre, la valeur sera déterminée au choix de l'opérateur de repérage.

2. LISTE DES MATERIAUX ET PRODUITS NE CONTENANT PAS D'AMIANTE

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-001	5ème étage - salle CA	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Moquette	Moquette verte + colle jaune + ragréage	P001 (5ème étage - salle CA) P002 (5ème étage - salle CA)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-002	5ème étage - archives 05-007	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Dalle de sol	Dalle de sol souple verte (50*50cm) + colle jaune + ragréage	P003 (5ème étage - archives 05-007)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-003	5ème étage - archives 05-007 - mur	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	P004 (5ème étage - archives 05-007 - mur)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-004	5ème étage - archives 05-007; 5ème étage - salle CA 05-008 - doublage des murs en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes calicot	Enduit - bande placo	P005 (5ème étage - salle CA 05-008 - doublage des murs en plaques de plâtre) P006 (5ème étage - archives 05-007 - doublage des murs en plaques de plâtre)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-005	5ème étage - archives 05-007 - cloisons	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiment	Enduit - bande sur panneaux de cloison en bois aggloméré	P007 (5ème étage - archives 05-007 - cloisons)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
ZPSO-006	5ème étage - salle CA 05-008 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de ciment lissé ou taloché	Enduit ciment granuleux + peinture (sur béton)	P008 (5ème étage - salle CA 05-008 - plafond) P009 (5ème étage - salle CA 05-008 - plafond)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-007	5ème étage - archives 05-007	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Faux-plafond blanc (60*60cm) - année 2002		Absence d'amiante (Sur marquage du produit)
ZPSO-008	5ème étage - archives 05-007 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	P010 (5ème étage - archives 05-007 - plafond)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-009	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Sous-couche (carton, feutre, ...) de revêtement souple	Lé plastique violet + colle jaune + ragréage	P011 (Sous-sol - Cuisine SS1-026) P012 (Sous-sol - salle de restauration SS1-027)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-010	Sous-sol - CE URSSAF SS1-028	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols - Sous-couche (carton, feutre, ...) de revêtement souple	Dalles PVC + lé plastique jaune + colle jaune + ragréage	P013 (Sous-sol - CE URSSAF SS1-028)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-011	Sous-sol - Cuisine SS1-026	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres - Colle de faïence	Colle de faïence orange (15*15cm)	P014 (Sous-sol - Cuisine SS1-026)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-012	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - doublage, cloisons et encoffrement en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Bandes calicot	Enduit - bande placo	P015 (Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - doublage en plaques de plâtre) P016 (Sous-sol - Cuisine SS1-026 - cloison en plaques de plâtre) P017 (Sous-sol - Détente SS1-024 - cloisons en plaques de plâtre)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-013	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - doublage et cloisons en panneaux bois	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées) - Enduit de jointoiement des plaques de plâtre	Enduit - bande sur panneaux de cloisons en bois aggloméré	P018 (Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - cloisons en panneaux bois) P019 (Sous-sol - Cuisine SS1-026 - doublage en panneaux bois)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-014	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - sur poteaux et poutre en béton	4 - Plafonds et faux plafonds - Poutres et charpentes - Enduit à base de plâtre lissé ou taloché	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	P020 (Sous-sol - Détente SS1-024 - poutre en béton)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)
ZPSO-015	Sous-sol - salle de restauration SS1-027	4 - Plafonds et faux plafonds - Faux plafonds - Panneaux et plaques	Faux-plafond blanc (60*60cm) laine de roche - année 2013		Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)
ZPSO-016	Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - bandeau périphérique	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds - Panneaux collés vissés ou cloués	Panneaux blancs en bois aggloméré stratifié		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ZPSO-017	Sous-sol - salle de restauration SS1-027;	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds -	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	P021 (Sous-sol - Détente SS1-024 - plafond)	Absence d'amiante

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction inspectées	Descriptif	N° Prélèvement(s)	Conclusion (justification)
	Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - plafond	Enduit à base de plâtre lissé ou taloché		P022 (Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - plafond)	(Après analyse en laboratoire)
ZPSO-018	Sous-sol - Cuisine SS1-026 - sous évier inox	8 - Équipements divers et accessoires - Portes de placard, baignoires et éviers métalliques - Plaques souples bitumineuses antivibratiles	Plaques souples bitumineuses antivibratiles - année 2001		Absence d'amiante (Sur marquage du produit)
ZPSO-019	Sous-sol - Détente SS1-024 - plénum; Sous-sol - Cuisine SS1-026	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Conduit	Conduits d'assainissement en PVC		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ZPSO-020	Sous-sol - Détente SS1-024	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Conduit	Conduits de ventilation mécanique métallique		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ZPSO-021	Sous-sol - Détente SS1-024 - plénum	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)	Calorifugeage mousse noire (type Armaflex)		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ZPSO-022	Sous-sol - Détente SS1-024 - plénum	6 - Conduits et accessoires intérieurs - Conduits de fluides (air, eau, vapeur, fumée, échappement, autres fluides) - Calorifuge (tresses, coquilles, matelas...)	Calorifugeage laine de verre + aluminium		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante
ZPSO-023	Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - châssis aluminium sur cloison	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés - -	Joint de vitrage gris (type EPDM)		Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

*1 : N° Composant = N° ZPSO (Zone Présentant des Similitudes d'Ouvrage)

3. COMPOSANTS POUR LESQUELS DES SONDAGES ET/OU PRELEVEMENTS DOIVENT ETRE EFFECTUES

N° Composant*1	Localisation	Parties d'ouvrages ou composants de la construction concernés	Descriptif	Conclusion (justification)
Néant	-	-		

VI. OBLIGATIONS DU PROPRIETAIRE

1. CONSERVATION ET TRANSMISSION DE CE RAPPORT

Conformément aux exigences de l'article 11 de l'arrêté du 16 Juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis :

« Si le donneur d'ordre n'est pas le propriétaire de l'immeuble bâti concerné par la mission de repérage, il adresse à ce dernier une copie du rapport établi par l'opérateur de repérage.

En cas de mission de repérage portant sur une partie privative d'un immeuble collectif à usage d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier amiante – parties privatives» (DAPP) prévu au I de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DAPP, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-4 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur les parties communes d'un immeuble collectif à usage d'habitation ou sur un immeuble non utilisé à fin d'habitation, son propriétaire met à jour le contenu du «dossier technique amiante» (DTA) prévu au I de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique ainsi que de sa fiche récapitulative, en y intégrant les données issues du rapport ou du pré-rapport de repérage amiante avant travaux. Il tient à disposition et communique ce DTA, ainsi complété, selon les modalités prévues au II de l'article R. 1334-29-5 du code de la santé publique.

En cas de mission de repérage portant sur tout ou partie d'un immeuble d'habitation ne comprenant qu'un seul logement, son propriétaire conserve le rapport ou le pré-rapport restituant les conditions de réalisation et les conclusions de cette recherche d'amiante avant travaux. Il communique ce rapport ou ce pré-rapport, sur leur demande, à toute personne physique ou morale appelée à effectuer des travaux dans l'immeuble bâti ainsi qu'aux agents de contrôle de l'inspection du travail mentionnés à l'article L. 8211-1 du code du travail, aux agents du service de prévention des organismes de sécurité sociale et, en cas d'opération relevant du champ de l'article R. 4534-1 du code du travail, de l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics. ».

2. OBLIGATIONS CONSECUTIVES AUX TRAVAUX DE RETRAIT OU DE CONFINEMENT

Lorsque le présent rapport est suivi de travaux, le propriétaire doit effectuer après enlèvement ou confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante de la liste A ou de la liste B situés à l'intérieur des bâtiments occupés ou fréquentés, les interventions suivantes :

- > Examen visuel des ouvrages par une personne certifiée,
- > Mesures d'empoussièrement par un organisme accrédité par le COFRAC.

Si les travaux ne conduisent pas au retrait total des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante, il est procédé, par une personne certifiée, à une évaluation périodique de l'état de conservation de ces matériaux dans un délai maximal de trois ans.

Ces interventions sont rendues obligatoires par l'article R.1334-29-3 du code de la Santé Publique.

ANNEXE 1 - FICHE D'IDENTIFICATION

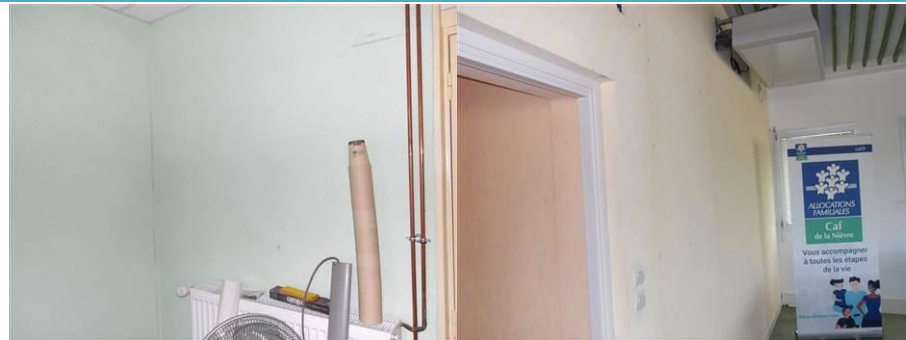
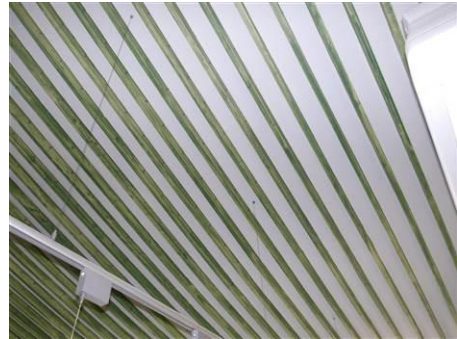
1. PRELEVEMENTS

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse
P001	<u>Identifiant:</u> ZPSO-001 <u>Description:</u> Moquette verte + colle jaune + ragréage	5ème étage - salle CA	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/04/2026	Absence d'amiante
P002	<u>Identifiant:</u> ZPSO-001 <u>Description:</u> Moquette verte + colle jaune + ragréage	5ème étage - salle CA	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/04/2026	Absence d'amiante
P003	<u>Identifiant:</u> ZPSO-002 <u>Description:</u> Dalle de sol souple verte (50*50cm) + colle jaune + ragréage	5ème étage - archives 05-007	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/04/2026	Absence d'amiante
P004	<u>Identifiant:</u> ZPSO-003 <u>Description:</u> Enduit plâtre + peinture (sur béton)	5ème étage - archives 05-007 - mur	3 - Parois verticales intérieures - Murs et cloisons maçonnés	20/04/2026	Absence d'amiante
P005	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> Enduit - bande placo	5ème étage - salle CA 05-008 - doublage des murs en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P006	<u>Identifiant:</u> ZPSO-004 <u>Description:</u> Enduit - bande placo	5ème étage - archives 05-007 - doublage des murs en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P007	<u>Identifiant:</u> ZPSO-005 <u>Description:</u> Enduit - bande sur panneaux de cloison en bois aggloméré	5ème étage - archives 05-007 - cloisons	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P008	<u>Identifiant:</u> ZPSO-006 <u>Description:</u> Enduit ciment granuleux + peinture (sur béton)	5ème étage - salle CA 05-008 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	20/04/2026	Absence d'amiante
P009	<u>Identifiant:</u> ZPSO-006 <u>Description:</u> Enduit ciment granuleux + peinture (sur béton)	5ème étage - salle CA 05-008 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	20/04/2026	Absence d'amiante
P010	<u>Identifiant:</u> ZPSO-008 <u>Description:</u> Enduit plâtre + peinture (sur béton)	5ème étage - archives 05-007 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	20/04/2026	Absence d'amiante
P011	<u>Identifiant:</u> ZPSO-009 <u>Description:</u> Lé plastique violet + colle jaune + ragréage	Sous-sol - Cuisine SS1-026	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/04/2026	Absence d'amiante
P012	<u>Identifiant:</u> ZPSO-009 <u>Description:</u> Lé plastique violet + colle jaune + ragréage	Sous-sol - salle de restauration SS1-027	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/04/2026	Absence d'amiante
P013	<u>Identifiant:</u> ZPSO-010 <u>Description:</u> Dalles PVC + lé plastique jaune + colle jaune + ragréage	Sous-sol - CE URSSAF SS1-028	5 - Planchers et planchers techniques - Revêtements de sols	20/04/2026	Absence d'amiante
P014	<u>Identifiant:</u> ZPSO-011 <u>Description:</u> Colle de faïence orange (15*15cm)	Sous-sol - Cuisine SS1-026	3 - Parois verticales intérieures - Revêtements de murs, poteaux, cloisons, gaines, coffres	20/04/2026	Absence d'amiante

N° de prélèvements	N° de composant *1 & Description opérateur	Localisation	Composant de la construction	Date du prélèvement	Résultat de l'analyse
P015	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Enduit - bande placo	Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - doublage en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P016	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Enduit - bande placo	Sous-sol - Cuisine SS1-026 - cloison en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P017	<u>Identifiant:</u> ZPSO-012 <u>Description:</u> Enduit - bande placo	Sous-sol - Détente SS1-024 - cloisons en plaques de plâtre	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P018	<u>Identifiant:</u> ZPSO-013 <u>Description:</u> Enduit - bande sur panneaux de cloisons en bois aggloméré	Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - cloisons en panneaux bois	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P019	<u>Identifiant:</u> ZPSO-013 <u>Description:</u> Enduit - bande sur panneaux de cloisons en bois aggloméré	Sous-sol - Cuisine SS1-026 - doublage en panneaux bois	3 - Parois verticales intérieures - Cloisons sèches (assemblées, préfabriquées)	20/04/2026	Absence d'amiante
P020	<u>Identifiant:</u> ZPSO-014 <u>Description:</u> Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Sous-sol - Détente SS1-024 - poutre en béton	4 - Plafonds et faux plafonds - Poutres et charpentes	20/04/2026	Absence d'amiante
P021	<u>Identifiant:</u> ZPSO-017 <u>Description:</u> Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Sous-sol - Détente SS1-024 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	20/04/2026	Absence d'amiante
P022	<u>Identifiant:</u> ZPSO-017 <u>Description:</u> Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - plafond	4 - Plafonds et faux plafonds - Plafonds	20/04/2026	Absence d'amiante

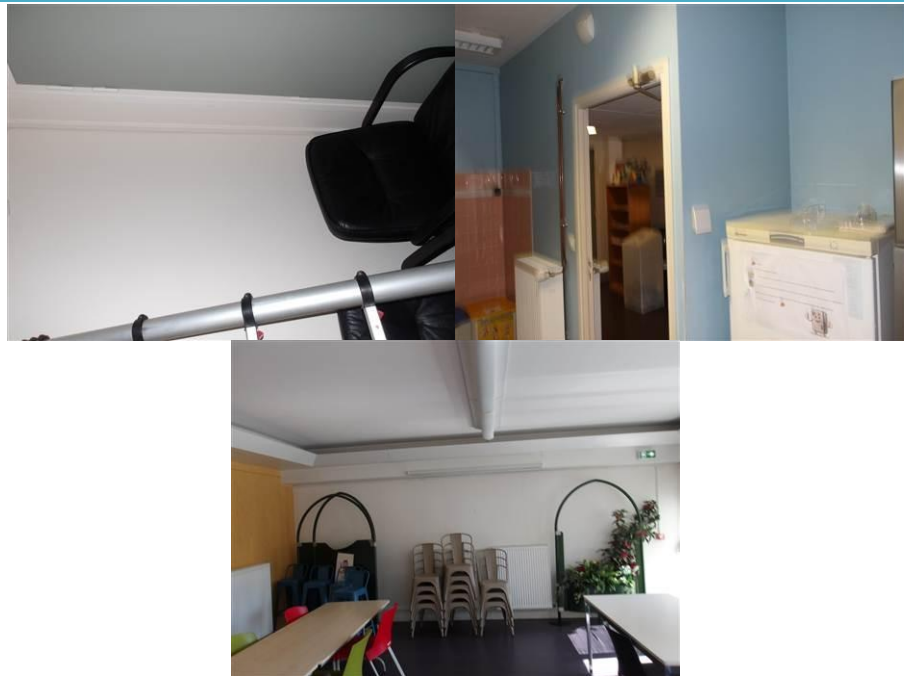
2. COMPOSANTS

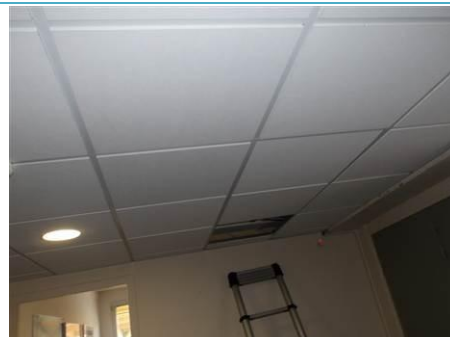
N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-001	5ème étage - salle CA	Moquette verte + colle jaune + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-002	5ème étage - archives 05-007	Dalle de sol souple verte (50*50cm) + colle jaune + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-003	5ème étage - archives 05-007 - mur	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-004	5ème étage - archives 05-007; 5ème étage - salle CA 05-008 - doublage des murs en plaques de plâtre	Enduit - bande placo	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-005	5ème étage - archives 05-007 - cloisons	Enduit - bande sur panneaux de cloison en bois aggloméré	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-006	5ème étage - salle CA 05-008 - plafond	Enduit ciment granuleux + peinture (sur béton)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-007	5ème étage - archives 05-007	Faux-plafond blanc (60*60cm) - année 2002	Absence d'amiante (Sur marquage du produit)	
ZPSO-008	5ème étage - archives 05-007 - plafond	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-009	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026	Lé plastique violet + colle jaune + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-010	Sous-sol - CE URSSAF SS1-028	Dalles PVC + lé plastique jaune + colle jaune + ragréage	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-011	Sous-sol - Cuisine SS1-026	Colle de faïence orange (15*15cm)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-012	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - doublage, cloisons et encoffrement en plaques de plâtre	Enduit - bande placo	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-013	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - doublage et cloisons en panneaux bois	Enduit - bande sur panneaux de cloisons en bois aggloméré	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-014	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - sur poteaux et poutre en béton	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-015	Sous-sol - salle de restauration SS1-027	Faux-plafond blanc (60*60cm) laine de roche - année 2013	Absence d'amiante (Suivant documentation consultée)	
ZPSO-016	Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - bandeau périphérique	Panneaux blancs en bois aggloméré stratifié	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-017	Sous-sol - salle de restauration SS1-027; Sous-sol - Détente SS1-024; Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - Cuisine SS1-026; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - plafond	Enduit plâtre + peinture (sur béton)	Absence d'amiante (Après analyse en laboratoire)	
ZPSO-018	Sous-sol - Cuisine SS1-026 - sous évier inox	Plaques souples bitumineuses antivibratiles - année 2001	Absence d'amiante (Sur marquage du produit)	
ZPSO-019	Sous-sol - Détente SS1-024 - plénum; Sous-sol - Cuisine SS1-026	Conduits d'assainissement en PVC	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-020	Sous-sol - Détente SS1-024	Conduits de ventilation mécanique métallique	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
ZPSO-021	Sous-sol - Détente SS1-024 - plénum	Calorifugeage mousse noire (type Armaflex)	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	
ZPSO-022	Sous-sol - Détente SS1-024 - plénum	Calorifugeage laine de verre + aluminium	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	

N° de composant	Localisation	Description	Justification	Photo
ZPSO-023	Sous-sol - Détente SS1-025; Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - chassis aluminium sur cloison	Joint de vitrage gris (type EPDM)	Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante	

ANNEXE 2 - PLANS / CROQUIS

S/SOL

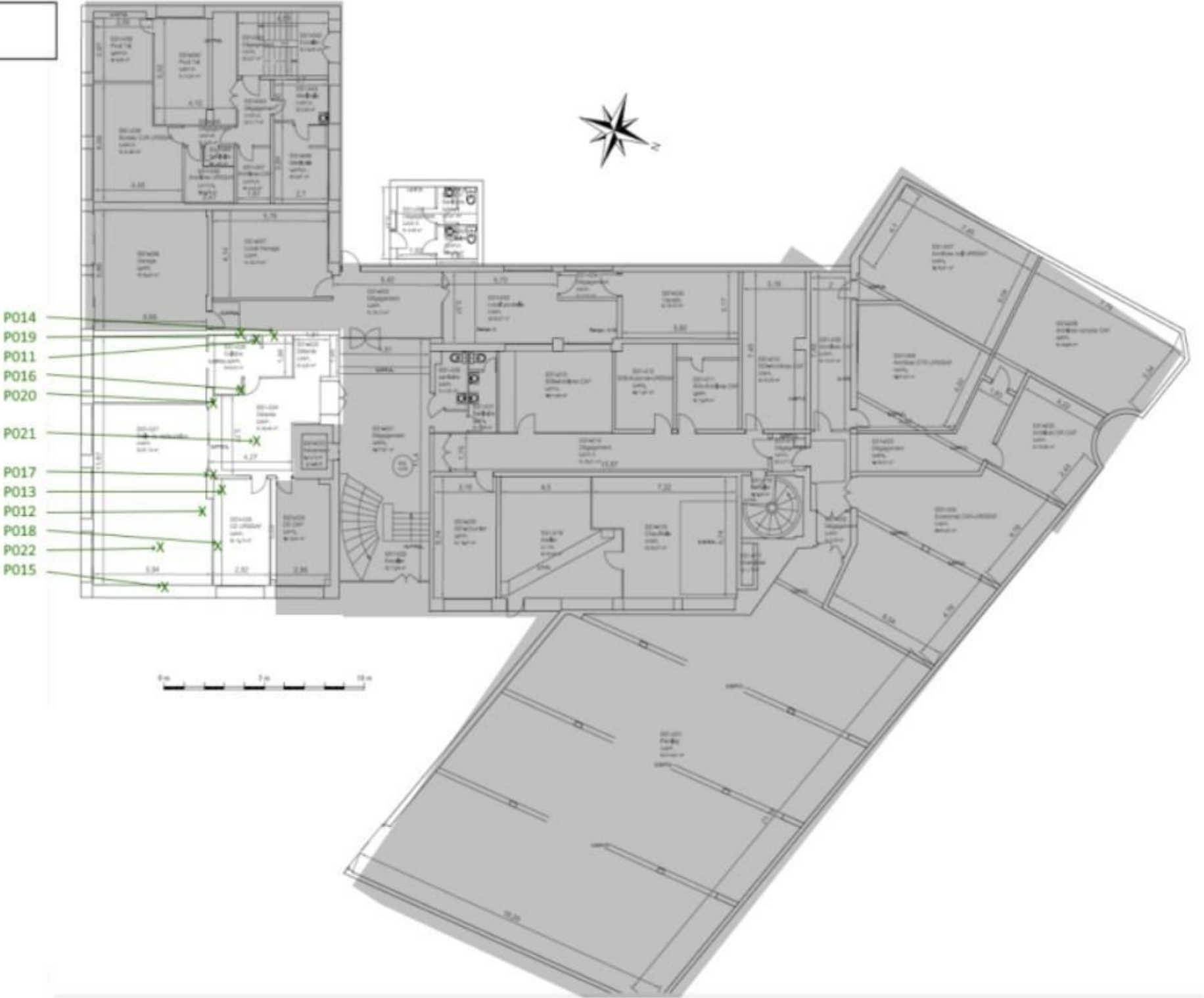


Planche de repérage technique

N° planche :1/2

Nom du plan :

sous-sol

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Dijon
19 avenue Françoise Giroud - Helios Park
21000 DIJON

Adresse du bien :

Sous-sol (salle de restauration, Détente) et
5ème étage (salle CA et archives)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE
LA NIEVRE
83, RUE DES CHAUVELLES
58000 NEVERS (France)

Informations relatives au rapport du
repérage :

Réf. du rapport : 2604CGEDI -
BI11440000002748
Rédacteur : Anthony CHAUMAT
Date : 30/04/2026

Commentaires :

5^{ème} ETAGE

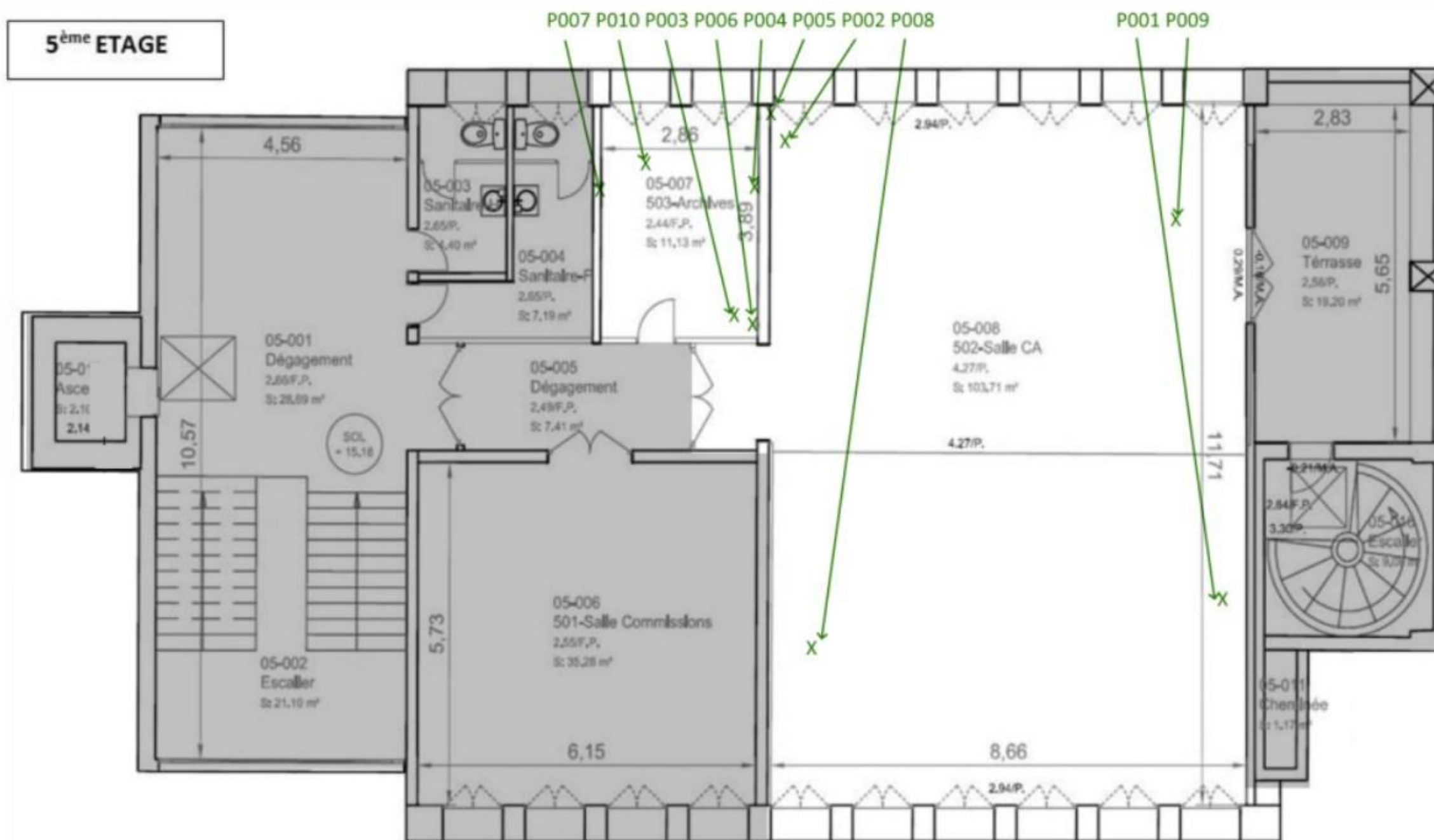


Planche de repérage technique

N° planche : 2/2

Nom du plan :

Niveau 5

Entreprise réalisant le repérage :

SOCOTEC Diagnostic Dijon
19 avenue Françoise Giroud - Helios Park
21000 DIJON

Adresse du bien :

Sous-sol (salle de restauration, Détente) et
5ème étage (salle CA et archives)
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE
LA NIEVRE
83, RUE DES CHAUVELLES
58000 NEVERS (France)

Informations relatives au rapport du repérage :

Réf. du rapport : 2604CGEDI -
BI11440000002748
Rédacteur : Anthony CHAUMAT
Date : 30/04/2026

Commentaires :

ANNEXE 3 - PV ANALYSES



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9604 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9604
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P001 - Moquette verte + colle jaune + ragreage - 5eme etage - salle CA ITM-OMUNT-3688455
Description ITGA	Moquette verte avec couche en toile / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette verte avec couche en toile	META (B) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : YNG
► Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9605 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9605
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P002 - Moquette verte + colle jaune + ragreage - 5eme etage - salle CA ITM-QZJAK-3688454
Description ITGA	Moquette verte avec couche en toile / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Moquette verte avec couche en toile	META (B) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : YNG
► Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : EKA (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9606 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9606
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - NEVERS - 83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P003 - Dalle de sol souple verte (50*50cm) + colle jaune + ragreage - 5eme etage - archives 05-007 ITM-TFVLU-3688453
Description ITGA	Matériau souple blanc avec poussières / Revêtement souple vert / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Matériau souple blanc avec poussières	META (B) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : YNG
► Revêtement souple vert	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : EKA
► Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : EKA (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9606 EN DATE DU 27/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 2 / 2



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9607 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9607
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P004 - Enduit platre + peinture (sur beton) - 5eme etage - archives 05-007 - mur ITM-QEUP-3688452
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Éléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9608 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9608
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - NEVERS - 83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P005 - Enduit - bande placo - 5eme etage - salle CA 05-008 - doublage des murs en plaques de platre ITM-DPWWQ-3688451
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc avec couche cartonnée (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9609 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9609
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - NEVERS - 83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P006 - Enduit - bande placo - 5eme etage - archives 05-007 - doublage des murs en plaques de platre ITM-CLUTH-3688450
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DOD (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9610 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9610
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P007 - Enduit - bande sur panneaux de cloison en bois agglomere - 5eme etage - archives 05-007 - cloisons ITC-EFYE-3688449
Description ITGA	Peinture avec couche en toile / Matériau plâtreux blanc / Bois aggloméré en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture avec couche en toile non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Bois aggloméré en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9611 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9611
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P008 - Enduit ciment granuleux + peinture (sur beton) - 5eme etage - salle CA 05-008 - plafond ITM-JNFAE-3688448
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDD (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.
- Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9612 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9612
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier cliant	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P009 - Enduit ciment granuleux + peinture (sur beton) - 5eme etage - salle CA 05-008 - plafond ITM-JDAIP-3688447
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDD (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9613 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9613
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P010 - Enduit plâtre + peinture (sur beton) - 5eme etage - archives 05-007 - plafond ITM-XDSJE-3688446
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : EKA (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9614 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9614
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI1144000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P011 - Le plastique violet + colle jaune + ragréage - Sous-sol - Cuisine SS1-026 ITM-SYMNE-3688456
Description ITGA	Revêtement souple violet / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple violet	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DCO
► Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DCO (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9615 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9615
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P012 - Le plastique violet + colle jaune + ragréage - Sous-sol - salle de restauration SS1-027 ITM-TDHIU-3688457
Description ITGA	Revêtement souple violet / Colle polymère jaune / Ragréage gris

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement souple violet	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG
► Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9616 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9616
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Cliant : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier cliant	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P013 - Dalles PVC + le plastique jaune + colle jaune + ragréage - Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 ITM-BOPPI-3688458
Description ITGA	Revêtement cassant beige et noir / Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Peinture en faible quantité / Ragréage gris

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Revêtement cassant beige et noir	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG
► Revêtement souple beige	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG
► Colle polymère jaune non séparable (1) + Peinture en faible quantité non séparable + Ragréage gris	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 2

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9616 EN DATE DU 27/04/2026
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 2 / 2



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9617 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9617
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier cliant	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P014 - Colle de faience orange (15*15cm) - Sous-sol - Cuisine SS1-026 ITM-TJRB-3688459
Description ITGA	Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche / Joint cassant blanc

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscopie Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
Carrelage	Non analysé			
►Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)
►Joint cassant blanc	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le cliant. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.

Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le cliant, ont été analysées.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9618 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9618
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - NEVERS - 83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P015 - Enduit - bande placo - Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - doublage en plaques de platre ITM-IKOSH-3688460
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac avec couche en papier (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9619 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9619
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P016 - Enduit - bande placo - Sous-sol - Cuisine SS1-026 - cloison en plaques de platre ITM-UTWEN-3688461
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux beige avec couche en papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige avec couche en papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : DCO (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9620 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9620
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P017 - Enduit - bande placo - Sous-sol - Detente SS1-024 - cloisons en plaques de platre ITM-TWVHL-3688462
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux beige avec couche en papier / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux beige avec couche en papier non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : DCO (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9621 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9621
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P018 - Enduit - bande sur panneaux de cloisons en bois agglomere - Sous-sol - CE URSSAF SS1-028 - cloisons en panneaux bois ITM-GJWYA-3688463
Description ITGA	Peinture / Matériau plâtreux blanc en faible quantité / Bois aggloméré en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable + Bois aggloméré en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : DCO (4)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).
- (4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire. Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9622 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9622
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P019 - Enduit - bande sur panneaux de cloisons en bois agglomere - Sous-sol - Cuisine SS1-026 - doublage en panneaux bois ITM-YQLNF-3688465
Description ITGA	Peinture avec couche en toile / Bois aggloméré en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture avec couche en toile non séparable + Bois aggloméré en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDD (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
- (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
- (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
- Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
- Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9623 EN DATE DU 27/04/2026

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9623
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P020 - Enduit plâtre + peinture (sur beton) - Sous-sol - Détente SS1-024 - poutre en beton ITM-QDSHD-3688464
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac / Matériau compact gris en vrac hétérogène

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac + Matériau compact gris en vrac hétérogène non séparable (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : DCO (4)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres sont non asbestiformes et ont pu être différenciées des fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D : Diffraction électronique / A : Analyse EDX).

(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9624 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Client :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9624
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Client : Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier client	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P021 - Enduit platre + peinture (sur beton) - Sous-sol - Detente SS1-024 - plafond ITM-QFQCU-3688466
Description ITGA	Peinture avec couche en toile / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture avec couche en toile non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DOD (3)

- (1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).
 (2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
 (3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
 Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1



1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tél : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr



Accréditation n° 1-6091

Portée disponible
sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ►

RAPPORT D'ESSAI N° IT032604-9625 EN DATE DU 27/04/2026 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.

Cliant :

SOCOTEC DIAGNOSTIC DIJON (CGEDI)
Anthony CHAUMAT
Immeuble Hélios 19, 19, Avenue Françoise Giroud
21000 DIJON

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0326-5333
Echantillon ITGA : IT032604-9625
Reçu au laboratoire le : 22/04/2026

Réf. Cliant :

Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le cliant qui sont simplement retranscrites ci-dessous.

Commande	2604-029 - _NEVERS - _83_rue_des_Chauvelles_CAF_URSSAF_1922
Dossier cliant	2604CGEDI - BI11440000002748 - Sous-sol () et 5eme etage (salle CA et archives) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA NIEVRE 83, RUE DES CHAUVELLES 58000 NEVERS France ITC-LVMPQN-195772
Echantillon	P022 - Enduit platre + peinture (sur beton) - Sous-sol - salle de restauration SS1-027 - plafond ITM-DROJD-3688467
Description ITGA	Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
 - (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
 - (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique Analytique

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
- La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique (Méthode de préparation) et date d'analyse	Résultat	Variété d'amiante	Eléments analytiques
► Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac (1)	META (A) le 27/04/2026 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Amiante non détecté (2)	---	Analyste : DDG (3)

(1) La prise d'essai ne permet pas la dissociation des couches car il existe un risque de contamination entre les couches (couches en vrac ou couches fines).

(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.

(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.

Validé par : **Mattéo DAL DEGAN** Chef d'équipe

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du cliant, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

DTA 164 rev 27

Page 1 / 1

ANNEXE 4 - CERTIFICAT DE COMPETENCES



CERTIFICAT

N° DTI/201912 - 004

Date d'émission: 14/10/2024

Certifié par la présente que :			
ANTHONY CHAUMAT			
a passé avec succès les examens relatifs à la certification de ses compétences			
DOMAINE TECHNIQUE	INTITULE	DEBUT DE VALIDITE	FIN DE VALIDITE
PLOMB	Constat de risque d'exposition au plomb (CREP)	13/06/2022	12/06/2029
Amiante - avec mention	Missions de repérage des matériaux et produits de la liste A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans des immeubles de grande hauteur, dans des établissements recevant du public répondant aux catégories 1 à 4, dans des immeubles de travail hébergeant plus de 300 personnes ou dans des bâtiments industriels, missions de repérage des matériaux et produits de la liste C, les examens visuels à l'issue des travaux de retrait ou de confinement	14/10/2024	13/10/2031
Amiante	Missions de repérage des matériaux et produits des listes A et B et évaluations périodiques de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A dans les bâtiments autres que ceux relevant de la mention	14/10/2024	13/10/2031

qui ont été réalisés par Socotec Certification France conformément :

Arrêté du 2er juillet 2024 définissant les critères de certification des diagnostiqueurs intervenant dans les domaines du diagnostic amiante, électricité, gaz, plomb et termites, de leurs organismes de formation et les exigences applicables aux organismes de certification



ACCREDITATION N° 4-0086
PORTÉE DISPONIBLE SUR
WWW.COFRAC.FR



Xavier Daniel, Directeur de la Certification

SOCOTEC Certification France - 13, cours Voltaire 92977 PARIS LA DEFENSE - France - SAS au capital de 100 000€ - RCS Créteil 490 994 309 - www.socotec-certification-international.fr

ANNEXE 5 - ATTESTATION D'ASSURANCE

Votre intermédiaire
MARSH SAS
 Département Construction
 Tour Ariane
 5, Place des Pyramides
 La Défense 9
 92088 Paris La Défense Cedex

 **01 41 34 50 00**

 **01 41 34 55 00**

N°ORIAS **07 001 037**
 Site ORIAS www.orias.fr

Votre contrat

Construction : Responsabilité
 civile professionnelle et
 exploitation

Vos références

Contrat : **37503519275087**
 Client : **0010834120**



Assurance et Banque

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

SOCOTEC DIAGNOSTIC
 21 Route d'Albert
 62450 AVESNES LES BAPAUME
 N°SIREN : 479 076 838

Est bénéficiaire des garanties du contrat d'assurance n° 37503519275087 pour la période du 01/01/2026 au 01/01/2027.

Ce contrat garanti l'ensemble de ses responsabilités civile professionnelle et exploitation encourues du fait des missions qui lui sont confiées.

Ce contrat garantit, à hauteur de 1.500.000 € par sinistre, notamment :

Les missions relatives à l'état mentionnant la présence ou l'absence de matériau contenant de l'amiante, prévus soit à l'article L.1334-12-1 du code de la santé publique et définie aux articles R.1334-20 à 25 du code de la santé publique, soit aux articles R.4412-97 à R.4412-97-6 du code du travail ainsi que toutes missions de vérification technique et d'assistance technique liées à l'amiante.

Les missions relatives à l'établissement du diagnostic de performance énergétique prévu à l'article L.126-6 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations intérieures de gaz prévu à l'article L.134-9 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état des installations électriques prévu à l'article L.134-7 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions relatives à l'établissement de l'état relatif à la présence de termites dans les bâtiments prévu à l'article L.126-24 du code de la construction et de l'habitation.

Les missions de diagnostic ou de vérification relatives à la présence de plomb dans les bâtiments ainsi que les missions relatives à l'établissement du constat de risque d'exposition au plomb prévu aux articles L.1334-5 et L.1334-6 du code de la santé publique.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

Nanterre le 12/12/2025
 POUR LA SOCIETE :

Mathieu GODART
 Directeur Général Délégué d'AXA France



AXA France IARD - SA au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 RCS Nanterre. TVA intracommunautaire n° FR 14 722 057 460. AXA France Vie - SA au capital de 487 725 073,50 € - 310 499 959 RCS Nanterre. AXA Assurances IARD Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle contre l'incendie, les accidents et risques divers. Siren 775 699 309. TVA intracommunautaire n° FR 39 775 699 309. AXA Assurances Vie Mutuelle - Société d'Assurance Mutuelle sur la vie et de capitalisation - Siren 353 457 245 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex. Juridica - SA au capital de 14 627 854,68 € - 572 079 150 RCS Versailles - Siège social : 1, place Victorien Sardou 78160 Marly-le-Roi. AXA Assistance France Assurances - SA au capital de 31 275 660 6451 392 724 RCS Nanterre - Siège social : 6, rue André Gide 92320 Châtillon TVA intracommunautaire n° FR 81 451 392 724. Entreprises régies par le Code des assurances.